Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212900088-20260720-202620JUIL08-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
du FINISTERE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN

SÉANCE DU 20 JUILLET 2026

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
15	13

Date de la convocation
10 juillet 2026
Date d'affichage
10 juillet 2026

Le 20 juillet 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 juillet 2026, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint-au-Maire ;
Madame PLOUHINEC Émilie, Adjointe-au-Maire ;
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint-au-Maire ;
Madame FILY Marguerite, Conseillère Municipale ;
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;
Monsieur LIGAVANT André, Conseiller Municipal ;
Madame KERLOC'H Marie-Christine, Conseillère Municipale ;
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal ;
Monsieur CLAQUIN Mickaël, Conseiller Municipal ;
Madame DUVINAGE Margot, Conseillère Municipale ;
Madame SERGENT Élodie, Conseillère Municipale ;
Monsieur KERNINON Alexandre, Conseiller Municipal.

Absentes excusées :

Madame BOURDON Florence, Conseillère Municipale ;
Madame TRIPET Julie, Conseillère Municipale.

Secrétaire de séance :

Madame FILY Marguerite a été nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212900088-20260720-202620JUIL08-DE

8 - CRÉATION D'UNE COMMISSION « ANIMATION SOCIO-CULTURELLE – GÎTES »

Rapporteur : Gilles SERGENT

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite aux élections municipales du 15 Mars 2026, le Conseil Municipal peut mettre en place des commissions facultatives.
Par délibération du 30 mars 2026, le conseil municipal a renouvelé ou créé les commissions suivantes : « Travaux », « Urbanisme – Agriculture – Environnement », « Finances », « Communication – Bulletin Municipal » et « Affaires sociales ».
Par délibération du 11 mai 2026, le conseil municipal a créé une commission « enfance – jeunesse ».
En complément de ces commissions,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de:

- **Créer** une commission « animation socio-culturelle – gîtes » dont la responsabilité est confiée à M. Claude SERGENT dans le cadre de sa délégation – 3ème Adjoint au Maire ;

- **Désigner** les membres respectifs suivants : Claude SERGENT – Margot DUVINAGE – Mickael CLAQUIN – Emilie PLOUHINEC – Marguerite FILY – Guy PICHAVANT

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 20 juillet 2026

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.

MAIRIE DE BEUZEC-CAP-SIZUN ★ Finistère ★